



HAL
open science

Diversité des ontologies de la communication et de l'action collective

Manuel Zacklad

► **To cite this version:**

Manuel Zacklad. Diversité des ontologies de la communication et de l'action collective. Revue française des sciences de l'information et de la communication, 2016, 9, 10.4000/rfsic.2419 . hal-01832325

HAL Id: hal-01832325

<https://hal.science/hal-01832325v1>

Submitted on 7 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Diversité des ontologies de la communication et de l'action collective

Manuel Zacklad
manuel.zacklad@cnam.fr
Professeur du CNAM
Laboratoire Dicen-IDF (EA 7339)

Résumé :

Pour tenter de remédier aux incertitudes théoriques qui pèsent sur le champ de la communication des organisations, nous proposons une typologie des ontologies de la communication qui nous apparaissent souvent comme des cadres anthropologiques implicites dans les travaux en SIC. Pour ce faire, nous nous inspirerons très librement des travaux de P. Descola (2005) qui identifie quatre ontologies des sociétés humaines. Dans un second temps, nous nous appuyons sur cette classification pour caractériser l'épistémologie post-analogiste qui correspond aux travaux que nous menons. Nous montrerons comment la Sémiotique des Transactions Coopératives fait émerger une pluralité de collectifs relevant de formes de rationalités et de contrôle de l'expérience différentes dont les activités peuvent être médiatisées par des plateformes numériques qui tout à la fois contraignent et habilitent l'action.

Abstract :

In an attempt to remedy the theoretical uncertainties in the field of organizational communication, we propose a typology of ontologies of communication that often appear as implicit anthropological frameworks in the field of communication research. To do this, we will draw very freely on the work of Descola P. (2005) who identifies four ontologies of human societies. Secondly, we rely on this classification to characterize the post-analogist epistemology that matches our work. We will show how the Semiotics of Cooperative Transactions brings out a plurality of collectives characterized by distinctive modes of rationalities and control whose activities may be mediated by digital platforms that at the same time, constraint and empower action.

Mots-clés : anthropologie de la communication, communication des organisations, sémiotique des transactions coopératives, épistémologie, communauté, réseau social, théorie des organisations, rationalité, contrôle

Keywords: anthropology of communication, organizational communication, semiotics of cooperative transactions, epistemology, community, social network, organization theory, rationality, control

[Tapez ici]

Table des matières

Diversité des ontologies de la communication et de l'action collective	1
Introduction.....	3
Les quatre ontologies et leur transformation possible en épistémologies.....	3
L'anthropologie cognitive de P. Descola	3
Transposition aux théories de la communication et de l'activité	5
Epistémologie post-analogiste	7
Diversité des agencements collectifs dans la Sémiotique des Transactions Coopératives	8
L'approche transactionnelle pragmatiste	8
Typologie des agencements collectifs selon l'approche transactionnelle	10
Approfondissement de la distinction entre les agencements collectifs selon la rationalité et le contrôle réflexif de l'expérience	13
Orientation normative ou modalités de rationalisation	13
Orientation selon le contrôle réflexif	14
Les agencements collectifs selon le type de rationalité et de contrôle réflexif.....	15
Conclusion : typologie des communautés selon la rationalité et le contrôle réflexif.....	16
Bibliographie.....	18

[Tapez ici]

Introduction

Comme de nombreux auteurs en SIC l'ont déjà souligné, le jeune champ international de la communication des organisations dont la dynamique est incontestable manque encore de fondations conceptuelles (Delcambre 2008). Les deux notions centrales sur lesquelles il s'appuie, l'organisation et la communication, sont encore en débat au sein de la communauté. En ce qui concerne l'organisation, elle peut désigner un milieu humain, par exemple celui de l'entreprise, dans lequel de nombreuses configurations d'action collective dont certaines ne sont pas « organisées » se manifestent, où au contraire, désigner un régime d'action collective spécifique, celui d'une action organisée ou organisante, exclusif d'autres régimes d'action : communautaire, foule, etc. A l'heure où le développement de l'économie collaborative bouscule les modes traditionnels d'organisation du travail, ces enjeux terminologiques et conceptuels sont de la première importance.

Mais la même incertitude théorique est présente quand on aborde la notion de communication. De nombreuses théories de référence assez peu compatibles entre elles sont utilisées dans les travaux en communication ou des champs avoisinants : interactionnisme symbolique, théorie de l'acteur réseau, école de Montréal de Taylor (2000), ventriloquie, théorie de l'expression ou de l'énonciation, prise en compte des genres et des supports, etc. pour ne citer que quelques exemples dans le champ francophone. Selon les approches de la communication, on est ainsi en droit d'appuyer la proposition de l'école de Montréal selon laquelle la « communication est constitutive de l'organisation » ou, au contraire, de défendre une posture inverse selon laquelle la structure et la dynamique des agencements collectifs conditionne les possibilités de communication, une perspective qui rejoindrait celle d'auteurs accordant une attention particulière aux normes (Le Moëne 2013). Enfin, dans d'autres approches, comme celle de la sémiotique des transactions coopératives que nous défendons (Zacklad 2013), on identifiera différents régimes de coordination et de coopération d'où découlent différentes modalités de communication allant des interactions spontanées interpersonnelles à des genres plus formels exploitant notamment des dispositifs de médiation numériques plus ou moins standardisés.

Pour tenter de remédier aux incertitudes théoriques qui pèsent sur le champ de la communication des organisations, nous proposerons une typologie des ontologies de la communication qui nous apparaissent souvent comme des cadres anthropologiques implicites dans les travaux en SIC. Pour ce faire, nous nous inspirerons très librement des travaux de P. Descola (2005) qui identifie quatre ontologies des sociétés humaines. Dans un second temps, nous nous appuierons sur cette classification pour caractériser l'épistémologie post-analogiste qui correspond aux travaux que nous menons. Nous montrerons comment la Sémiotique des Transactions Coopératives fait émerger une pluralité de collectifs relevant de formes de rationalités et de contrôle de l'expérience différentes.

Les quatre ontologies et leur transformation possible en épistémologies

L'anthropologie cognitive de P. Descola

L'anthropologie cognitive de P. Descola (2005) vise en particulier à nous aider à nous décentrer de notre vision occidentale du monde qui oppose de manière consubstantielle la nature à la culture et qui se faisant ne nous permet pas d'appréhender les systèmes de représentation des autres sociétés humaines. Pour dépasser cette vision, il caractérise de grands schèmes inférentiels qui structure l'expérience du monde. Il identifie en particulier deux modes d'identification des êtres en physicalité et en intériorité.

[Tapez ici]

« Par intériorité, il faut certes entendre la gamme des propriétés ordinairement associées à l'esprit, à l'âme ou à la conscience — intentionnalité, subjectivité, réflexivité, affects, aptitude à signifier ou à rêver —, mais aussi les principes immatériels supposés causer l'animation, tels le souffle ou l'énergie vitale, en même temps que des notions plus abstraites comme l'idée que je partage avec autrui une même essence, un même principe d'action ou une même origine. Par contraste, la physicalité concerne la forme extérieure, la substance, les processus physiologiques, perceptifs et sensori-moteurs, voire le tempérament ou la façon d'agir dans le monde en tant qu'ils manifesteraient l'influence exercée sur les conduites ou les *habitus* par des humeurs corporelles, des régimes alimentaires, des traits anatomiques ou un mode de reproduction particuliers. » (Descola 2002, p.1)

En croisant les dimensions de la *physicalité* et de l'*intériorité* avec l'*identité* et la *différenciation* (Tab. 1), on définit quatre grandes ontologies repérées par les recherches en ethnologie : l'animisme, le naturalisme, l'analogisme et le totémisme (cf. la présentation de Bessis 2006). L'animisme c'est « l'imputation par les humains à des non-humains d'une intériorité identique à la leur » (Descola 2005, p. 183). De ce fait « ce n'est pas au moyen de leur âme qu'humains et non-humains se différencient, mais bien par leurs corps » (p. 183). Le naturalisme qui correspond à la vision des sciences occidentales, articule « une discontinuité des intériorités et une continuité des physicalités ». Seuls les humains sont dotés d'une intériorité, mais ils partagent leurs caractéristiques physiques avec la nature.

	Ressemblance des intériorités	Différence des intériorités
Ressemblance des physicalités	Totémisme Exemple : aborigènes d'Australie, chasseurs-cueilleurs	Nature anthropocentrée Exemple : humanisme classique
Différence des physicalités	Animisme Exemple : chasseurs-essarteurs d'Amérique du Sud	Analogie Exemple : société sacrificielle comme les Aztèques ou les Incas

Tableau 1. Les différentes ontologies selon Descola (2005)

Dans l'analogisme chaque vivant est une singularité. C'est « un mode d'identification qui fractionne l'ensemble des existants en une multiplicité d'essences, de formes et de substances séparées par de faibles écarts, parfois ordonnées dans une échelle graduée, de sorte qu'il devient possible de recomposer le système des contrastes initiaux en un dense réseau d'analogies » (p. 280). Cette forme d'ontologie « s'exprime, par exemple, dans les corrélations entre microcosme et macrocosme qu'établissent la géomancie et la divination chinoise, ou dans l'idée, courante en Afrique, que des désordres sociaux sont capables d'entraîner des catastrophes climatiques » (p. 280).

Enfin, dans le totémisme, les êtres originaires, sont le plus souvent présentés « comme des hybrides d'humains et de non-humains déjà répartis en groupes totémiques au moment de leur venue. Ils sont humains par leur comportement, leur maîtrise du langage, l'intentionnalité dont ils font preuve dans leurs actions, les codes sociaux qu'ils respectent et instituent, mais ils ont

[Tapez ici]

l'apparence ou portent le nom de plantes ou d'animaux et sont à l'origine des stocks d'esprits, déposés dans les sites où ils disparaissent, et qui s'incorporent depuis dans les individus de l'espèce ou de l'objet qu'ils représentent et dans les humains qui ont cette espèce ou cet objet pour totem » (p. 207).

Transposition aux théories de la communication et de l'activité

Nous caractériserons maintenant les théories de la communication, mais plus généralement les théories de l'activité, en considérant que les théories qui s'ignorent le font souvent parce qu'elles peuplent le monde dont elles rendent compte d'êtres très différents dans leur équipement. Certaines ne considèrent que les humains sans prise en compte des artefacts matériels qui déterminent les possibilités de communication tandis que d'autres accordent une place importante aux artefacts et à l'environnement matériel qui conditionne les possibilités d'échanges et de rencontres. Les statuts des humains peuvent eux-mêmes être très différents : ils peuvent être assimilés à des agents conditionnés par leur appartenance à des classes sociales, ou à des actants positionnés dans un réseau où ils sont traités symétriquement aux artefacts, ou encore dotés d'une intériorité, d'intentions de croyances de savoirs et d'affects.

Pour caractériser ces théories nous établissons une première opposition entre celles qui intègrent le rôle des artefacts en considérant que le corps des sujets et la physicalité des objets diffèrent et constituent des obstacles à la communication de celles pour lesquelles la physicalité n'est pas prise en compte (Tab. 2, en ligne). Ces dernières ne théorisent pas les artefacts. Quand elles font un large appel à la linguistique et au langage elles ne considèrent pas le médium ou le support et s'attachent directement à la signification véhiculée par la langue. Une deuxième opposition sépare les approches qui prennent en compte l'intériorité des personnes de celle qui ne les considèrent pas (Tab 2., en colonne). Les premières disposent d'une théorie de l'esprit quand les secondes s'en passent. Une version plus sophistiquée de cette matrice décrirait la manière dont l'intériorité des artefacts pourrait être envisagée et pas seulement celle des personnes, par exemple en établissant une distinction entre un signifié et un signifiant. Mais nous n'explorons pas cette voie ici.

[Tapez ici]

	Ressemblance des intériorités (des esprits) -> pas de théorie de l'esprit	Différence des intériorités (des esprits) -> théorie de l'esprit
Ressemblance des physicalités (des corps) -> pas de théorie des corps et des artefacts	<p>Totémisme</p> <p>Ressemblance des esprits et des corps physiques qui sont des facteurs neutres - pas de théorie de l'esprit ni des artefacts matériels : puissance symbolique des émetteurs (ordre du discours, transmission des savoirs, théorie des publics...) – sociologie bourdieusienne...</p>	<p>Naturalisme</p> <p>Différence des esprits mais ressemblance des corps physiques : enjeux de représentation et d'expression mais pas de théorie des corps physiques (argumentation, négociation, énonciation...) – approche classique de l'argumentation, CCO...</p>
Différence des physicalités (des corps) -> théorie des corps et des artefacts	<p>Animisme</p> <p>Equivalence des esprits mais différence des corps physiques : obstacles matériels complexes à travers l'espace et le temps, mais pas de théorie de l'esprit (graphe dont les actants sont de manière symétrique matériels et humains) - sociologie de l'acteur réseau, ventriloquie...</p>	<p>Analogisme</p> <p>Différence des esprits et des corps : prise en compte simultanée des jeux relationnels qui contraignent l'énonciation et de la médiation des artefacts, notamment les supports matériels et les formes d'expressions (travaux inscrits dans une logique pragmatiste comme les approches transactionnelles, Mc Luhan et la médiologie...) – agencements collectifs différenciés toujours médiatisés par des environnements matériels contraignant les modalités de coopération et de communication</p>

Tableau 2. Différentes ontologies de la communication et de l'action collective

- Le totémisme, ressemblance des corps et des esprits : dans l'ontologie totémique la théorie de l'esprit, comme celle des corps et des artefacts sont réduites à leur plus simple expression. La communication s'effectue sans considération des obstacles matériels et de leurs propriétés ceux-ci étant considérés comme de simples canaux. La théorie de l'esprit est simple, la réception étant appréhendée dans le cadre d'une théorie basique des publics. L'accent est mis sur la puissance symbolique des émetteurs et des artefacts médiateurs qui segmentent les récepteurs en grandes classes homogènes comme dans la sociologie bourdieusienne ou, dans un tout autre registre, dans certains courants du marketing quantitatif et sa vision très abstraite des canaux de distribution.
- L'animisme, ressemblance des esprits et différence des corps : dans l'ontologie animiste il est nécessaire de franchir des obstacles matériels complexes à travers l'espace et le temps, mais il n'y a pas de théorie de l'esprit contraignante. La sociologie de l'acteur réseau de Latour et ses collègues (Akrich et al. 2006) et certaines versions de la ventriloquie (Cooren 2010) correspondent à cette ontologie. Dans la sociologie de l'acteur réseau, humains et non humains sont traités comme des acteurs homogènes dont les propriétés matérielles contraignent la propagation des idées dans le réseau. Ils n'ont pas d'intériorité et sont mus par quelques réflexes psychologiques de base comme dans l'économie néo-classique (même si celle-ci est plutôt un naturalisme avec une théorie de l'esprit très sommaire) : appât du gain, rivalité de pouvoir, etc.

[Tapez ici]

- Le naturalisme, ressemblance des corps mais différences des esprits : dans l'ontologie naturaliste, caractérisée par une stricte séparation entre nature et culture, la prise en compte des infrastructures matérielles qui conditionnent les échanges et soutiennent les corps n'est pas déterminante pour rendre compte des phénomènes communicationnels. La conscience, la subjectivité et le langage (Descola 2005) sont le propre des humains et sont les dimensions essentielles de la communication. Les approches linguistiques dominent en complémentarité ou en concurrence avec la prise en compte des phénomènes psychologiques et psychosociologiques. Les théories de l'argumentation, de l'énonciation, l'interactionnisme, les applications usuelles de la sémiotique à la communication, témoignent d'une prise en compte sophistiquée des significations et des postures mais dans laquelle les dimensions tangibles de l'environnement, des supports et de leur circulation, sont peu mis en avant. Selon un autre registre, les approches psychosociologiques de l'influence qui travaillent à un niveau micro, relèvent de cette ontologie. Là où les approches psychanalytiques visent à mettre à jour la logique des processus inconscients celles-ci dévoilent les pièges des processus cognitifs d'attribution (Bernard 2015) en s'appuyant sur un modèle assez sommaire des activités mentales en regard de recherches récentes dans ce domaine.
- L'analogisme, double opacité des corps et des esprits : cette approche est celle des travaux qui combinent simultanément d'une part, une attention à la diversité des artefacts matériels et symboliques, notamment des formes d'expression et des supports qui les contraignent et d'autre part, la prise en compte des modalités d'énonciation, des jeux relationnels et des représentations associées. Ces approches correspondent, par exemple, aux approches pragmatistes comme la sémiotique des transactions coopératives (Zacklad 2013) mais se retrouvent aussi dans les intuitions de McLuhan (1977) prolongée dans la médiologie (Debray 1991). Elle a pris une importance croissante avec l'étude des réseaux sociaux-numériques où certains cadres théoriques, au lieu de souscrire à l'hypothèse d'une homogénéité des usages (foule, réseau...), pointent au contraire la diversité des imaginaires et des régimes d'action. L'analogisme ne suppose pas des êtres ontologiquement différents mais des rôles profondément hétérogènes découlant de l'engagement des sujets dans agencements collectifs distincts disposant de leur propre équipement artefactuel.

Epistémologie post-analogiste

Notons bien que si nous avons positionné certaines théories utilisées dans les SIC en référence à la notion d'ontologie, la mise en évidence de leurs propriétés respectives et la prise de conscience de leurs différences devraient plutôt constituer ces approches en épistémologies distinctes pouvant donner lieu à des débats entre les chercheurs qu'en visions du monde irréconciliables. C'est la raison pour laquelle, dans la suite du texte, nous nous revendiquerons d'une épistémologie post-analogiste en présentant la typologie des agencements collectifs que nous développons dans le cadre de la sémiotique des transactions coopératives.

Nous parlons ici de post-analogisme parce qu'il ne s'agit pas ici de faire l'apologie d'un raisonnement analogique qui relèverait de l'épistémé de la Renaissance au sens M. Foucault (1966). La référence au post-analogisme s'entend strictement ici pour décrire des théories de la communication, où plus généralement de l'activité, dans lesquelles l'analyse implique de prendre en compte simultanément

[Tapez ici]

les dimensions relationnelles et cognitives liées aux intérêts des acteurs et les dimensions techniques liées aux artefacts qui médiatisent ces relations.

S'il fallait absolument faire référence au concept d'analogie, on pourrait l'exprimer de la manière suivante : *toute modification des connaissances et des relations implique une modification analogue des artefacts matériels et symboliques qui les médiatisent et réciproquement*. Cette formule ne dit rien de la nature de l'analogie, mais vise à souligner le caractère intrinsèquement solidaire des deux plans de l'analyse. Ainsi toute relation, d'amitiés, d'affaire, de rivalité et le développement de connaissances et d'affects associées, se traduit par la production, le don, l'échange d'artefacts symboliques ou tangibles et réciproquement, la génération, l'acquisition, la circulation, la consommation des artefacts transforment les relations, les connaissances et les affects des personnes avec lesquels ils sont en contact.

Le post-analogisme ne décrit pas un système de corrélation entre une chaîne d'évènements concernant les humains et une chaîne d'évènements concernant la nature. Il considère que le point de vue de l'intériorité et le point de vue de la physicalité constituent deux plans d'analyse du réel qui peuvent tout aussi bien s'appréhender entre termes de causalité réciproque qu'en termes de constituants solidaires de la même chaîne causale, chacun des points de vue, tout en étant irréductible à l'autre, éclairant des facettes différentes des situations et des milieux.

Diversité des agencements collectifs dans la Sémiotique des Transactions Coopératives

L'approche transactionnelle pragmatiste

La sémiotique des transactions coopératives (STC, Zacklad 2000, 2005, 2013), qui nous semble donc particulièrement représentative du post-analogisme, place au cœur de son analyse le renouvellement théorique du concept de transaction initialement conceptualisé par Dewey et Bentley (1949) et repris depuis par de nombreux auteurs (Renault 2004, Cordelier 2009, Simpson 2013, Bidet et al. 2013) en définissant les « transactions coopératives » comme un cadre privilégié pour une description analytique des activités individuelles et collectives. On ne confondra d'ailleurs pas les approches transactionnelles qui s'ancrent dans le pragmatisme de J. Dewey avec les approches de la « transaction sociale » (Blanc 1992) ni bien sûr avec les psychothérapies relevant de « l'analyse transactionnelle » (Berne 1984).

Si les transactions se réalisent souvent à travers des interactions verbales associées à des rencontres, le cadre d'analyse transactionnel pragmatiste diffère du cadre interactionniste. Comme le rappelle Simpson (2013, p. 160), « *là où l'inter-action est quelque chose qui se passe entre des acteurs qui sont physiquement et mentalement indépendants, une trans-action se réalise entre des acteurs qui sont des aspects d'un tout relationnellement intégré ; [] là où les significations sont transmises entre des acteurs en inter-action, les acteurs sont la signification continûment émergente de la trans-action* ». Le cadre d'analyse transactionnel permet également de mettre l'accent sur des interactions sociales qui peuvent être très largement asymétriques et qui ne sont pas uniquement médiatisées par le langage, des caractéristiques absentes des approches interactionnistes.

De même, en analysant l'activité selon une perspective transactionnelle, on met en évidence le fait que les transactions coopératives permettent une double transformation des artefacts médiateurs et des personnes parties prenantes pour réaliser une « performance » (Zacklad 2013). En effet, dans l'épistémologie anti-dualiste du pragmatisme (Steiner 2008), la distinction entre environnement et organisme doit être comprise « *comme des phases de différenciation, non*

[Tapez ici]

comme des essences permanentes ou des êtres en soi ». Cette approche trouve un écho naturel dans les approches instrumentales : *l'outil* relève de l'environnement et nécessite une adaptation du sujet pour que celui-ci se l'approprie, *l'instrument* est intégré à des schèmes d'action, il est du côté du sujet et permet à celui-ci d'agir sur l'environnement (Rabardel 1995). Il n'y a donc pas de distinction ontologique entre outils et instruments qui relèvent de niveau d'intériorisation différents correspondant notamment à des phases d'apprentissage. Ceci est d'autant plus patent pour les « artefacts gestuels » comme le fait de maîtriser une langue. Ils relèvent de compétences incorporées quand on adopte le point de vue du sujet (la parole), mais ils sont la manifestation de productions sociales complexes et difficiles à maîtriser quand on adopte le point de vue des artefacts (le langage).

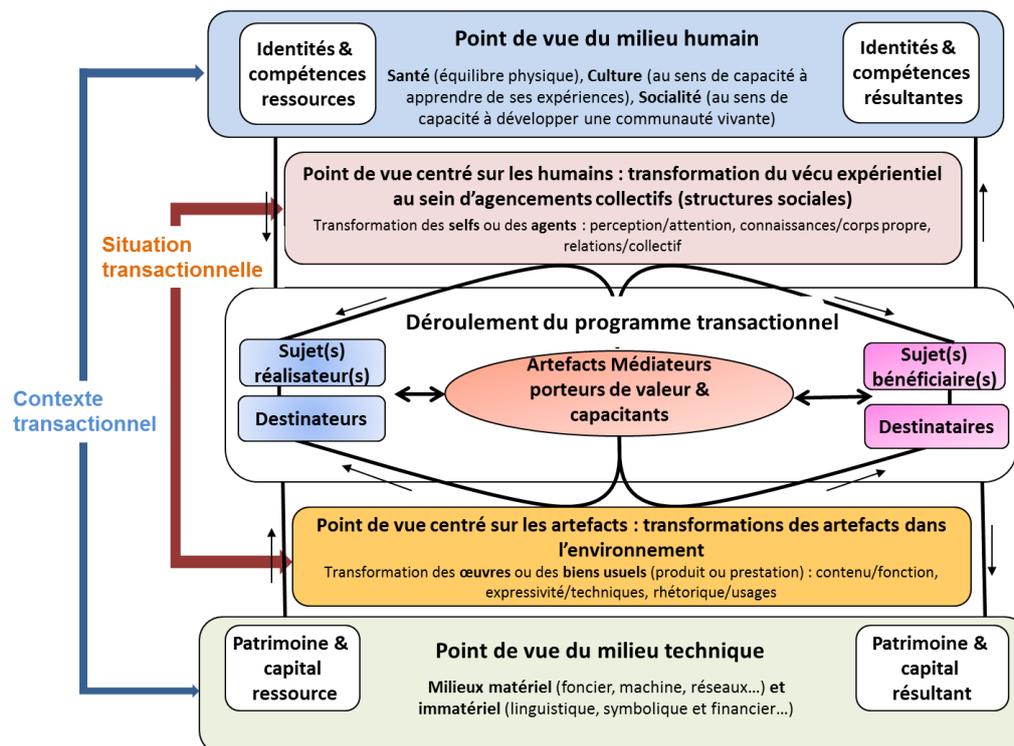


Figure 1. Schématisation de la structure des transactions dans la sémiotique des transactions coopératives (STC)

Mais cette relativité de la distinction entre sujets et artefacts ne signifie pas non plus qu'il faille les considérer comme des réalités équivalentes, les nœuds d'un réseau indifférencié, comme dans l'approche de l'acteur-réseau. La perspective du sujet est celle de l'action et les sujets sont incarnés dans des êtres biologiques. La perspective des artefacts et plus généralement de l'environnement, est celle des ressources qui tout à la fois habilitent l'action et la contraignent de même qu'elles influencent l'évolution des sujets sur les plans psychique et corporel. Comme le montre la Fig. 1, si le déroulement d'un programme transactionnel mêle de manière intriquée personnes et artefacts (nous utilisons les catégories de la sémiotique structurale de Greimas pour en rendre compte), il peut être tout à fait utile à des fins de description et d'analyse d'adopter tantôt le point de vue des humains (partie haute du schéma) et tantôt le point de vue des artefacts (partie basse).

[Tapez ici]

Typologie des agencements collectifs selon l'approche transactionnelle

En adoptant un point de vue centré sur les humains, la typologie des agencements collectifs est au cœur de l'épistémologie post-analogiste que nous développons dans la STC. Loin de constituer des classes sociales antagonistes mais homogènes ou les nœuds d'un réseau indifférencié mêlant actants humains et matériels, les personnes appartiennent à des agencements collectifs définis par des flux transactionnels récurrents au sein desquels elles réalisent des « performances » constituées par des d'œuvres de nature diverses (des artefacts porteurs de valeur). Selon la perspective transactionnelle qui est la nôtre, ces agencements collectifs dépendent intrinsèquement des artefacts médiateurs capacitants associés aux environnements matériels qui conditionnent les possibilités de rencontre, d'échange, de partage. Ces artefacts médiateurs capacitants relèvent notamment de l'espace, de l'architecture, des temporalités (Zacklad & Gayoung 2016) et bien sûr des supports documentaires numériques et non numériques.

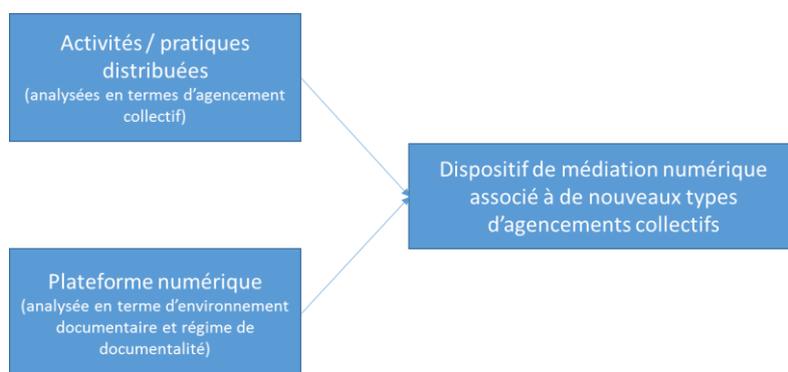


Figure 2. Les dispositifs de médiation numérique à l'intersection des activités distribuées et des plateformes numériques

La typologie des agencements collectifs (Zacklad 2007, Zacklad & Chupin 2015) est ainsi, nous semble-t-il, la meilleure approche pour appréhender l'impact des plateformes numériques sur l'action collective en évitant d'être piégé par les discours d'escorte performatifs des éditeurs et des consultants qui manquent parfois de recul, comme en témoigne le recours largement excessif à la notion de réseau social (par exemple, dans les soi-disant « réseaux sociaux d'entreprise »). Dans le tableau 3, nous présentons dans la dernière colonne, la manière dont les plateformes numériques sont associées à de nouveaux types d'agencements collectifs souvent inédits (que nous n'avons pas la possibilité de détailler ici). Voici la description des sept agencements collectifs idéaux-typiques que nous identifions :

1. agencement familial : transactions liées à des pratiques intimes, aux soins du corps, à la sexualité, l'éducation, la préparation et le partage de nourriture, le sommeil... Transactions où dominent les relations affectives intenses qui ne sont pas toujours choisies, les fameux « liens du sang ». Ces relations ne font pas l'objet d'une contractualisation formelle dans la majorité des activités (à l'exception du mariage et de la gestion du patrimoine) ou d'échange monétaires formels : couple, famille restreinte ou élargie, amis intimes...
2. agencement réseau relationnel : transactions entre personnes sans adhésion à un projet collectif notamment dans le cadre de fréquentations amicales ou de voisinage... Ces transactions peuvent exprimer une solidarité importante et peuvent être poursuivies sur de longues années. S'il n'y a pas de projet collectif, il y a néanmoins un engagement à renforcer chacun dans ses projets personnels et une forme de réciprocité : réseau d'anciens élèves, habitants d'un même quartier, parents d'élèves, adhérents d'un club de sport, etc.

[Tapez ici]

	Agencement collectif idéal-typique	Sous-types communs	Sous-types émergents propres à la culture numérique
1	Agencement familial	nucléaire, étendue, traditionnelle, etc.	(encore incertain)
2	Agencement réseau relationnel	anciens élèves, réseau professionnel, voisinage, etc.	réseaux-sociaux médiatisés par le web
3	Agencement communautaire	de pratique, d'intérêt, épistémique, d'action, etc.	communautés médiatisées par le web (d'intérêt, de pratique, épistémique...)
4	Agencement organisationnel	structure simple, bureaucratique, professionnelle, projet, service, etc.	groupes projets médiatisés par des outils de groupware, organisations anonymes distribuées orientées tâche
5	Agencement marchand (et de services)	marché de biens de consommation, public d'un artiste, usager d'un service public, etc.	nouvelles formes de promotion des marques, organisations anonymes distribuées de consommateurs
6	Agencement territorial	état démocratique, autoritaire, libéral, etc. région, commune...	(encore incertain)
7	Agencement éphémère	foules, attroupements, etc.	(encore incertain)

Tableau 3. Typologie des agencements collectifs

3. agencement communautaire : transactions entre personnes réunies *par un projet commun* qu'elles contribuent à définir en interagissant dans le cadre de relations interpersonnelles (association pérenne de voisinage autour d'un objectif, association militante ou de loisir de taille restreinte, regroupement de professionnels au sein d'une organisation, etc.). On distingue usuellement aujourd'hui de nombreux types de communautés selon la nature du projet (cf. infra) : d'intérêt, de pratique, épistémique, d'action, etc. La différence entre le réseau relationnel et l'agencement communautaire est l'existence de ce but partagé qui constitue souvent un commun pour le collectif.
4. agencement organisationnel : transactions entre personnes associées par un projet dont la réalisation implique une définition formelle des rôles, des tâches, des interactions, des produits. Elles sont souvent caractérisées par une forte spécialisation et la mise en place de puissants mécanismes de coordination qui permettent des transactions nombreuses sans interactions directes et sans relations interpersonnelles étroites entre l'ensemble des membres. A l'intérieur de l'organisation, il existe une division du travail des relations formalisées, hiérarchiques et fonctionnelles, et des unités spécialisées : département, service, équipe projet... La multiplication des organisations au sens où nous les définissons ici est plus récente que celle des communautés. En Europe, après les armées, les administrations royales et l'église, elles sont concomitantes de l'essor du capitalisme et des multiples bureaucraties administratives qui ont accompagné le développement des états.
5. agencement marchand (et de services) : au sein de l'agencement marchand, les transactions sont très dissymétriques. L'agencement marchand réunit quelques producteurs ou

[Tapez ici]

fournisseurs d'un type de bien tangible ou symbolique et une multiplicité de bénéficiaires. Du côté de la réception, le client, ou le public quand il s'agit de produits culturels, est constitué par l'acquisition et la consommation d'artefacts tangibles ou symboliques et il se définit par l'intérêt qu'il porte à ces produits. Pour rendre compte des produits et prestations non marchandes, notamment les services publics, on considèrera que l'agencement marchand est aussi un agencement de services (publics et privés). Une caractéristique importante de cet agencement est, qu'en dehors des transactions souvent très dissymétriques entre le fournisseur et les bénéficiaires, il n'y a pas de transactions directes entre les membres bénéficiaires, sauf de manière occasionnelle à l'occasion de rencontres fortuites ou lors de spectacles. Les transactions avec le réalisateur ou le fournisseur, en plus de la transaction monétaire qui est souvent à son fondement, sont médiatisées dans un sens par le produit et la documentation publicitaire ou technique associée et de l'autre par l'expression d'opinions et d'avis plus ou moins formalisés : vote, réponse à enquête, courrier...

6. agencement territorial : l'agencement territorial est associé à des transactions essentielles d'un point de vue identitaire qui concernent généralement une vaste population partageant le même territoire. Il recouvre aujourd'hui les états-nations et toutes leurs subdivisions administratives (région, commune, etc.). L'agencement territorial est à la fois diffus et contraignant et relève de l'ordre juridique quel que soit son degré de formalisation. Il est souvent partiellement implicite et s'impose aux habitants du territoire qui n'ont que peu de moyens de le faire évoluer ou alors à un rythme généralement lent. Des agencements territoriaux encadrent toutes les transactions correspondant, dans nos états-nations, aux grands domaines du droit : civil, affaire, social, pénal, etc. Dans certaines parties du monde l'agencement territorial est fondé sur la religion qui tient lieu d'ordre juridique, dans d'autres celui-ci vient doubler l'ordre étatique.
7. agencement éphémère : cet agencement regroupe des transactions éphémères dans le contexte de phénomènes collectifs regroupant un nombre variable d'individus le plus souvent dans des lieux ouverts dans lesquels les personnes ne se connaissent pas. Ils sont associés à des événements plus ou moins ritualisés : fêtes, spectacles, manifestations sportives, transports, et ils sont de courte durée.... Les phénomènes de foule sont caractéristiques de ces transactions éphémères où l'imitation et la contagion des comportements jouent un rôle central.

Une même personne est toujours membre de plusieurs agencements collectifs dans lesquels elle joue des rôles distincts. Elle est toujours, par ailleurs, membre d'un agencement territorial qui encadre, souvent de manière abstraite, les autres transactions. Les transactions peuvent être réalisées avec des personnes distinctes mais aussi avec les mêmes personnes en relevant de « rationalités » différentes (cf. infra). Dans une grande entreprise, les membres d'un agencement organisationnel peuvent également être en relation avec les mêmes personnes dans un agencement de type communautaire ou réseau relationnel. Un des enjeux essentiels de la typologie des agencements collectifs est de saisir la dynamique des transitions entre agencements.

L'accompagnement de cette dynamique est d'ailleurs au centre des questions liées à la « transformation numérique » des organisations, pour reprendre cette expression consacrée dans l'univers professionnel. Ainsi, le passage des agencements marchands aux agencements de type réseau relationnel ou communautaire (communauté d'intérêt) est au cœur des stratégies des marques et du marketing digital de ces dernières années. Le passage d'un mode organisationnel à un mode communautaire (communauté de pratique) est au centre des objectifs visés dans de nombreux projets de gestion des connaissances. La transition du mode communautaire au mode organisationnel, sans

[Tapez ici]

toutefois perdre la qualité de l'engagement propre aux communautés, est un enjeu important de la « professionnalisation » des associations militantes (communauté d'action).

Approfondissement de la distinction entre les agencements collectifs selon la rationalité et le contrôle réflexif de l'expérience

Dans cette dernière partie nous approfondirons la distinction entre certains types d'agencements collectifs en montrant comment ils relèvent d'orientations particulières de l'activité. La STC considère que l'activité est orientée selon trois directions complémentaires, récurrentes et entrelacées, à la fois dans le cadre des activités d'enquêtes et dans celui des activités routinières ou habituelles, approche ternaire qui fait écho à la stratification de l'action en trois couches chez A. Giddens (1984), motivation, rationalisation, contrôle réflexif. Ces trois orientations sont l'orientation temporelle et motivationnelle, l'orientation normative ou en justification et l'orientation réflexive. Nous exploiterons ici les deux dernières.

Orientation normative ou modalités de rationalisation

Selon l'orientation normative les transactions relèvent de trois types de rationalité (Zacklad 2013) :

- 1) Rationalité substantive¹ et orientation de l'activité selon l'axe du vouloir-faire ou du désir : l'action est justifiée par les caractéristiques du résultat, de l'artefact porteur de valeur, sur la base d'une stricte séparation entre fins et moyens et sans prise en compte de la manière dont le processus de réalisation peut conditionner lui-même la définition de la performance.
- 2) Rationalité procédurale et orientation de l'activité selon l'axe du pouvoir-faire : l'action est justifiée en tenant compte de la manière dont les conditions de réalisation (connaissances, situation, contexte...) contribuent à la performance, celle-ci étant même en partie définie par la qualité du processus de réalisation.
- 3) Rationalité agentive et orientation de l'activité selon l'axe du devoir : l'action est justifiée en tenant compte de la manière dont l'artefact porteur de valeur sert principalement à construire les relations entre destinataire (mandant) et destinataire, sujet réalisateur et sujet bénéficiaire, la performance étant également définie par la qualité des liens créés par le processus de réalisation.

Ces trois orientations de l'activité ne sont pas exclusives (Fig. 3). La tension entre les connaissances et les produits relève de la créativité instrumentale étudiée par l'ergonomie (utilisation). Quand le produit est au stade du concept, celle-ci est caractéristique des activités de conception (Hatchuel & Weil, 2002). La tension entre les connaissances et les relations est au cœur des processus d'apprentissage (Hatchuel 1996) mais aussi d'identification. Enfin, la tension entre produit et relation,

¹ H.A. Simon (1976) a introduit les termes de rationalité substantive et procédurale dans une acception différente mais pas totalement indépendante de celle que nous donnons à ces termes : « *Le comportement est substantivement rationnel quand il est en mesure d'atteindre les buts donnés à l'intérieur des limites imposées par les conditions et les contraintes données (...). Une fois ces buts fixés, le comportement rationnel est entièrement déterminé par les caractéristiques de l'environnement dans lequel il a lieu.* » (p. 2-3). Dans la rationalité procédurale « *C'est la rationalité de la procédure de décision et non du résultat qu'il faut juger, et il s'agit alors de comprendre et analyser le processus séquentiel de prise de décision.* » (Ferrière, 2011, p. 3).

[Tapez ici]

est constitutive de la problématique des usages bien connue en sociologie en SIC (p.e Mallein & Toussaint, 1994 ; Proulx, 2005) mais aussi dans le marketing. Elle recoupe également les enjeux de « patrimonialisation » par lesquels une valeur symbolique est conférée aux artefacts.

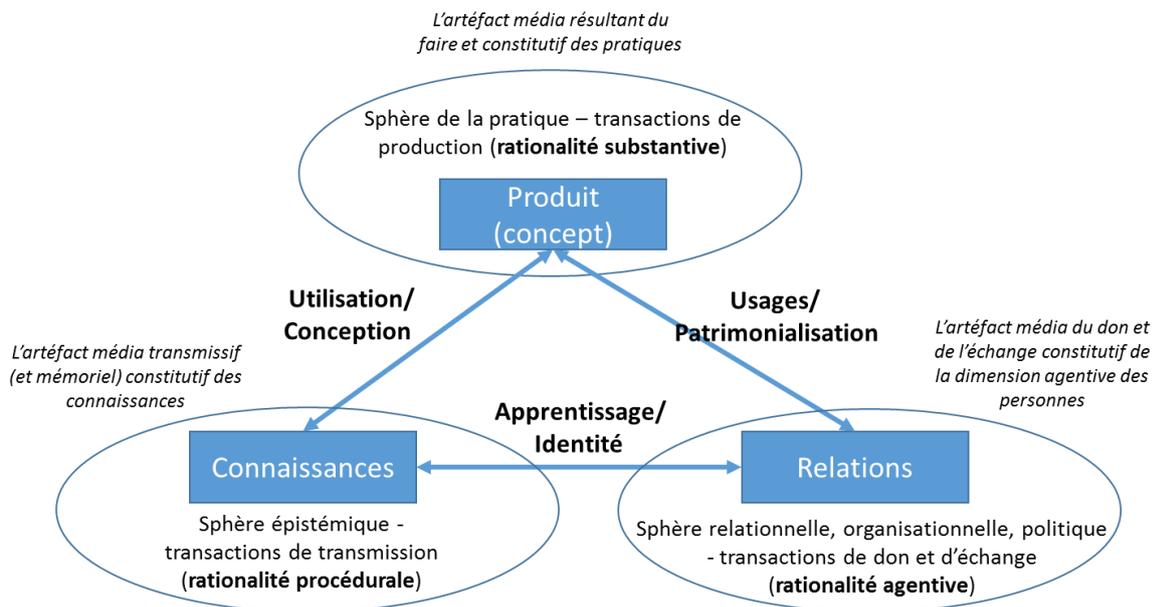


Figure 3. Interactions entre les types de rationalité

Orientation selon le contrôle réflexif

Le deuxième type d'orientation de l'activité que nous considérons ici relève du contrôle de la cohérence du programme transactionnel. Ce contrôle s'appuie sur des propositions logiques, mais d'une logique instrumentale ancrée dans les expériences du sujet. Les propositions peuvent être de nature existentielle (contrôle en singularité et en généralité) ou universelle (contrôle universalisant). La différence entre les activités de contrôle et d'expérimentation existentielles et universelles est que les deux premières cherchent à maintenir un lien permanent avec les caractéristiques des situations de référence tandis que la troisième, universelle, s'appuie sur des objets théoriques ou fictionnels pour énoncer des principes qu'il faut impérativement particulariser pour être en mesure de les opérationnaliser (Zacklad 2013).

- 1) Le contrôle en singularité est directement ancré dans les propriétés singulières des situations. A ce titre il s'appuie de manière préférentielle sur des informations sensorimotrices, issus de la manipulation comme de la perception d'artefacts tangibles. Les règles relevant du contrôle en singularité sont ancrées dans l'habitude et les routines, leur formulation linguistique s'appuyant largement sur des expressions indexicales. Plus que tout autre, le contrôle en singularité implique que les sujets fassent l'expérience directe des situations de référence.
- 2) Le contrôle en généralité résulte d'un effort de généralisation qui vise à systématiser la description et la formulation des règles en s'appuyant sur les caractéristiques communes des situations et de l'expérience. Cet effort de systématisation et de généralisation commence par la définition d'une terminologie stabilisée comprenant des noms communs et des noms propres. De ce fait, les règles peuvent être comprises par des collectifs plus vastes que ceux

[Tapez ici]

qui se constituent dans des pratiques routinières communes dans un environnement spatiotemporel directement partagé.

- 3) Quand le contexte n'est pas assez stable, le contrôle en généralité fait défaut et il est nécessaire de recourir au contrôle universalisant. Celui-ci fait appel à des entités abstraites et décrit des modes d'opérations possibles qui sont intrinsèquement hypothétiques, des métarègles. Dans le domaine juridique et social elles correspondraient à des lois ou au recours à des principes supérieurs communs au sens de Boltanski et Thévenot (1991) et elles renvoient au régime d'engagement en justification de ce dernier auteur (Thévenot 2006), là où les deux premières correspondent réciproquement au régime d'engagement en familiarité et en plan. Mais elles peuvent aussi s'exprimer de manière narrative comme dans les paraboles rhétoriques. Elles sont associées à des pratiques d'argumentation et de narration plutôt qu'à la confrontation à des situations pratiques engageant la manipulation d'artefacts situés.

Les agencements collectifs selon le type de rationalité et de contrôle réflexif

Nous proposons ici une typologie des agencements collectifs selon l'orientation dominante des transactions qui s'y déroulent. Pour notre analyse nous en sélectionnons quatre qui sont les plus mobilisées, notamment dans des contextes de transformation numérique : le réseau relationnel, la communauté, l'organisation et le marché.

	Contrôle en singularité (proximité)	Contrôle en généralité (plan)	Contrôle universalisant (principes)
Rationalité substantive (produit, production)	Organisation Faible	Organisation Très Fort	Organisation Fort
Rationalité procédurale (connaissance, transmission)	Communauté Fort	Communauté Faible	Communauté Moyen
Rationalité agitive (relation, don)	Réseau relationnel Fort	Réseau relationnel Faible	Réseau relationnel Faible
Rationalité agitive (relation, échange)	Marché Faible	Marché Moyen	Marché Fort

Tableau 4. Les agencements collectifs selon le type de rationalité et de contrôle (les adjectifs faible, moyen, fort se rapportent au contrôle)

Dans les communautés et particulièrement dans les communautés de pratique, c'est la rationalité procédurale qui domine et en particulier les transactions liées à la transmission dans lesquelles la tension entre connaissances et relations est centrale. Le contrôle dans le mode communautaire est basé sur l'expérience directe et singulière des situations. Il peut y avoir formulation de règles de fonctionnement mais celles-ci ne sont généralement pas basées sur des catégories formelles définissant les rôles, les tâches et les compétences et elles ne supplantent jamais la puissance des relations interpersonnelles. Dans certaines communautés, le contrôle universalisant basé sur des principes et des valeurs universelles est important, mais il ne se décline pas sous la forme de processus standardisés comme dans l'organisation (cf. la conclusion pour un approfondissement de la distinction entre les types de communautés).

Dans l'organisation, c'est la rationalité substantive qui prime, rationalité qui s'appuie sur une vision de la performance qui sépare strictement moyens et fins. Cette séparation permet une division du travail

[Tapez ici]

poussée et une spécialisation des rôles elle-même basée sur des principes « scientifiques » comme dans les travaux de Taylor. Mais plus généralement, l'ensemble des sciences de gestion et des sciences de l'ingénieur contribuent à la définition de catégories universalisantes pour réguler et contrôler les transactions. Bien sur, les organisations sont très diverses dans leur taille, leur ancienneté, leur structure (Mintzberg 1979). La frontière entre de petites organisations jeunes et innovantes et les communautés d'action (Zacklad 2005) peut-être souvent ténue. De même, dans les organisations d'une certaine taille, plusieurs agencements collectifs cohabitent : au sein de l'organisation il existe des réseaux relationnels et il peut exister des communautés qui peuvent être plus ou moins soutenue par le management (Amine & Cohendet 2004). Néanmoins le propre de l'organisation reste d'être l'agencement collectif qui a le plus systématisé les principes d'atteinte d'une performance au service de différentes catégories de partie-prenantes externes (clients, propriétaires, état), même si la satisfaction des besoins internes de ses membres est aussi la condition de son succès dans la durée.

A la différence des communautés, le réseau relationnel n'est pas défini par un objectif partagé qui constitue un commun pour lequel les membres œuvrent de manière délibérée. Il n'est pas non plus défini par les intenses liens du sang de l'agencement familial. Les membres du réseau relationnel sont souvent rassemblés par le hasard : habitation dans le même quartier, appartenance à la même classe à l'école ou à l'université, inscription au même club de sport... Dans ces réseaux, les membres sont libres ou non de s'engager dans des conversations qui pourront devenir des liens d'amitiés. L'orientation principale des transactions est celle de la rationalité agentive, reconnaissance, construction des identités, plaisir de la rencontre... La gratuité de ces transactions les place sous le régime du don puisqu'elles sont en principe sans calcul même si elles ne se prolongent pas sans réciprocité. Bien sûr, il n'est pas exclu qu'il puisse-y avoir des intentions sous-jacentes à la création et à l'entretien d'un réseau relationnel, comme celui de pouvoir plus facilement y enrôler des partenaires dans la constitution ultérieure d'une communauté d'intérêt. En effet, le passage du réseau relationnel à la communauté, même de courte durée, est une des transitions naturelles entre types d'agencement collectif.

Le marché relie des réalisateurs et des bénéficiaires engagés dans des prestations asymétriques notamment du point de vue de la création de l'œuvre qui motive la transaction. Le marché est une sphère d'échange par excellence, échange commercial de biens et de services contre un paiement ou fourniture de prestations de service public, gratuites ou subventionnées, en contrepartie du versement de l'impôt. Si la construction et la régulation des marchés fait l'objet nombreuses lois et théories issues du droit et de l'économie, relevant d'un contrôle universalisant, ceux-ci n'en constituent pas moins un espace majeur de construction des identités et des connaissances qui correspond à l'orientation principalement agentive de cet agencement collectif. Sans rentrer dans les détails, on pensera bien sûr à la consommation ostentatoire (Veblen 1889), à la mode et aux fans, qui avant de relever de phénomènes communautaires relèvent de la « consommation de masse ». Le fait de « consommer » certains biens, notamment symboliques, inscrit les bénéficiaires dans un agencement collectif structurant même si les interactions transversales entre les membres comme avec les réalisateurs sont peu fréquentes. Sur le plan cognitif, on pensera au rôle des catalogues, qui structurent la représentation du monde et des savoirs et plus généralement au marché des biens culturels, qui va des sciences à l'art en passant par la technologie, le bricolage, la santé, la maison, etc.

Conclusion : typologie des communautés selon la rationalité et le contrôle réflexif

Les modes de rationalité et de contrôle réflexif dominants d'un agencement collectif ne sont pas exclusifs d'autres formes d'orientation. Ainsi, si les communautés sont principalement caractérisées par la rationalité procédurale et les transactions à visée transmissive, elles n'excluent pas la rationalité

[Tapez ici]

substantive, enjeux de production, ni agentive, enjeux de reconnaissance et d'affinités. Il est ainsi possible d'appliquer la même grille d'analyse aux différents types de communautés définies dans la littérature pour les décrire à un niveau plus fin (Tab. 5).

Rationalité dominante	Contrôle en singularité (proximité)	Contrôle en généralité (plan)	Contrôle universalisant (principes)
Rationalité agentive (relation, échange)	Communauté d'intérêt Fort	Communauté d'intérêt Faible	Communauté d'intérêt Faible
Rationalité procédurale (connaissance, transmission)	Communauté de pratique Fort	Communauté de pratique Faible	Communauté de pratique Moyen
Rationalité substantive (produit, production)	Communauté épistémique Fort	Communauté épistémique Faible	Communauté épistémique Fort
Rationalité substantive (produit, production)	Communauté d'action Moyen	Communauté d'action Moyen	Communauté d'action Fort

Tableau 5. Les communautés selon le type de rationalité et de contrôle (les adjectifs faible, moyen, fort se rapportent au contrôle)

Les communautés de pratiques (Lave & Wenger 1991), sont par excellence l'espace de la rationalité procédurale et de la transmission. Les membres viennent y consolider des pratiques et leurs identités y sont inséparables de la maîtrise de celles-ci. Les communautés d'intérêts, dont la description doit beaucoup à l'émergence des « communautés virtuelles » sur le web (p.e Bitouzet & Soudoplatoff, 2000) sont des espaces moins engageants sur le plan du faire. Le commun relève d'une préoccupation ou d'une passion partagée et la rationalité agentive associée à l'échange gratuit d'information et à la reconnaissance réciproque y occupe une place importante, comme dans les réseaux relationnels. Sans doute assez mal nommées, les communautés épistémiques ont pour objectif essentiel la production de connaissances originales au service d'un engagement partagé. (Hass 1992, Akrich 2010, Millerand et al. 2012). La communauté y est clairement au service d'une cause et la séparation entre fins et moyens, caractéristique de la rationalité substantive y est plus présente que dans les autres types de communautés même si la communauté est toujours aussi au service de ses membres.

Enfin, les communautés d'action relèvent du même type de rationalité, mais s'appuient sur un ensemble de principes explicites pour structurer leur activité et leur gouvernance. Cette notion a été proposée pour décrire la structuration progressive d'un « réseau de santé » dans le domaine de la prise en charge des malades souffrant de la maladie d'Alzheimer (Zacklad 2005). Pour se faire reconnaître par les Agences Régionales de Santé, ce réseau est passé de la communauté de pratique (échange de connaissances pour la prise en charge coordonnée de patients), à la communauté épistémique (production de connaissances nouvelles à l'articulation entre les savoirs de la neurologie, de la psychologie et de l'aide sociale) à une communauté d'action dotée de règles de fonctionnement explicites sur les plans organisationnel et sanitaire pour bénéficier de financement dédiés en échange de ses prestations. La communauté d'action se rapproche le plus de l'organisation. Mais même si elle peut posséder un petit nombre de salariés à temps plein au sein d'une association aux statuts officiels, elle continue néanmoins à s'appuyer sur un réseau de volontaires bénévoles important pour assurer ses « missions ».

[Tapez ici]

Pour prolonger cette analyse, dans la logique post-analogiste que nous défendons, il faudrait se poser plus finement encore la question des fonctionnalités des plateformes numériques les plus à même d'assurer une médiation ou une remédiation pertinente des transactions selon les différentes formes de rationalités et de niveaux de contrôle. Cette analyse permettrait également de se poser la question de la manière dont ces plateformes seraient susceptibles d'accompagner les transitions d'un type d'agencement collectif à l'autre. Actuellement, un grand nombre de médias numériques se revendiquent de la catégorie du réseau social. Cette revendication n'est sans doute pas erronée en regard de certains usages qui correspondent bien à la médiation des réseaux relationnels dans la logique décrite par Granovetter (1973). Mais elle semble beaucoup plus discutable en regard de l'utilisation par une marque ou une star d'une page Facebook, qui renvoie à l'agencement marchand, ou du fonctionnement en groupe fermé pour des activités coopératives focalisées, qui renvoie à un agencement communautaire ou à l'agencement organisationnel du mode projet. Par ailleurs, les plateformes actuelles gèrent très mal la dynamique des transitions d'un agencement collectif à l'autre voire d'un sous-type d'agencement collectif à l'autre, par exemple en termes de visibilité de l'information et de droits d'accès. L'approfondissement de ces réflexions est donc d'un intérêt à la fois théorique et pratique, tant sur le plan de l'accompagnement des transformations de l'action collective que sur celui de la conception des plateformes numériques de médiation.

Bibliographie

Akrich M., Callon M., Latour B. (2006). *Sociologie de la traduction, Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines.

Akrich M., 2010. From Communities of Practice to Epistemic Communities: Health Mobilizations on the Internet, *Sociological Research Online*, 15/2.

Amin A., Cohendet P., 2004. *Architectures of Knowledge: Firms, Capabilities, and Communities*, Oxford, Oxford University Press

Berne E. (1984), *Des jeux et des hommes*, Paris, Stock.

Bessis, R. (2006), La syntaxe des mondes Eléments de classification des formes d'écologie symbolique, *Multitudes 24 : Printemps 2006*

Bidet, A., Boutet, M., Chave, F., « Au-delà de l'intelligibilité mutuelle : l'activité collective comme transaction. Un apport du pragmatisme illustré par trois cas », *Activités* [En ligne], 10-1 | Avril 2013, mis en ligne le 15 avril 2013, consulté le 03 mai 2016. URL : <http://activites.revues.org/632>

Bitouzet C. et S. Soudoplatoff (2000), "Les communautés à l'heure d'internet", *Revue Française de Marketing*, 2000/2-3.

Blanc M., Dir., (1992), *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques Sociales.

Boltanski L., Thévenot L. (1991), *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris : Edition Gallimard.

Cooren F. (2010). *Manières de faire parler. Interaction et ventriloquie*, Lormont, Le Bord de l'eau, coll. « Perspectives anthropologiques ».

[Tapez ici]

Cordelier B. (2009), La transaction communicationnelle : un concept d'articulation des relations de pouvoir en communication des organisations. In Actes du colloque « Nouvelles tendances en communication organisationnelle », 77^{ème} Congrès de l'ACFAS, Université d'Ottawa, 14-15 mai 2009.

Debray, R. (1991), *Cours de médiologie générale*. Bibliothèque des Idées, 1991, 395p.

Delcambre, P., (2008). « Un état des recherches sur les « communications organisationnelles » en France (2000-2007) : l'âge de la transmission ? » in *Sciences et Sociétés* (74), 2008, p.11-26.

Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*, Paris : Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines ».

Descola, P. (2002), *Anthropologie de la nature*, cours de l'année 2001-2002, https://www.college-de-france.fr/media/philippe-descola/UPL28452_UPL51939_DescolaR01_02.pdf (consulté le 04/05/2016)

Dewey, J. & Bentley, A. F. (1949). *Knowing and the known*. In J. A. Boydston (1989), *John Dewey: The later works, 1925-1953* (Vol. 16, pp. 2-294). Carbondale: Southern Illinois University Press.

Ferrière, M., (2011). « Les principales critiques de la théorie du choix rationnel », *Idées économiques et sociales* 3/2011 (N° 165) , p. 37-45
www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2011-3-page-37.htm.

Foucault, M. (1966), *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines ».

Granovetter M. (1973), "The strength of weak ties", *American Journal of Sociology*, 78, 1360-80.

Haas, P. (1992a). Introduction: epistemic communities and international policy coordination. *International Organization*, 46(1), p. 1-35.

Hatchuel, A. (1996). *Coopération et conception collective – Variété et crises des rapports de prescription*, in de Terssac, G., Friedberg E. (1996). *Coopération et conception*, Octares Edition, Toulouse.

Hatchuel, A., Weil, B. (2002). *La théorie C-K : Fondements et usages d'une théorie unifiée de la conception*. Colloque Sciences de la conception. <http://www.spatial-computing.org/~michel/lib/exe/fetch.php?media=documents-ro:hatchuelweil2002latheorieick.pdf> (consulté le 01/05/2016)

Lave, J. & Wenger, E. (1991) *Situated learning: legitimate peripheral participation*. Cambridge University Press.

Le Moëne C. (2013). *Entre formes et normes. Un champ de recherches fécond pour les SIC*, *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 2 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 24 janvier 2016. URL : <http://rfsic.revues.org/365>

Mallein, Philippe & Yves Toussaint (1995). « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication. Une sociologie des usages », *Technologies de l'information et société*, 6 (4), 1994, p. 315-335.

McLuhan, M. (1977). *La Galaxie Gutenberg, la genèse de l'homme typographique*, 1962 (titre original : (en) *The Gutenberg Galaxy: The Making of Typographic Man*, University of Toronto Press), Paris, Mame, 1967 - Paris, Gallimard 1977, tomes 1 & 2 collection idées, 520 p.

[Tapez ici]

Millerand, F., Heaton, L., Proulx, S. (2012), « Émergence d'une communauté épistémique : création et partage du savoir botanique en réseau » (avec) in S. Proulx et A. Klein, dir., *Connexions. Communication numérique et lien social*, Presses universitaires de Namur, Namur, 2012, p. 253-268. http://www.tela-botanica.org/sites/botanique/fr/documents/biblio/articles_en_ligne/MillerandHeatonProulx_Tela.pdf

Mintzberg, H. (1979), *The structuring of Organization*, Englewood Cliffs, NJ:Prentice-Hall

Proulx, S. (2005). « Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances » in Lise Vieira & Nathalie Pinède, dir., *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels* (tome 1). Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2005, p. 7-20.

Rabardel, P. (1995). Des hommes et des technologies : une approche cognitive des instruments contemporains, Editions Armand Colin.

Renault, M., (2004), La nécessité d'une approche cognitive de la firme pour une économie fondée sur la connaissance". In : M.Baslé et M.Renault (éds), *L'économie fondée sur la connaissance- Questions autour du projet européen*, Economica, Paris.

Simon, H.A., « De la rationalité substantive à la rationalité procédurale », in *Method and Appraisal in Economics*, sous la direction de S.J. Latsis, Cambridge University Press, 1976 (repris dans *Les Introuvables en langue française* de H.A. Simon, doc. n° 3, Réseau MCX-APC).

Simpson, B., « Le pragmatisme, Mead et le tournant pratique », *Activités* [En ligne], 10-1 | Avril 2013, mis en ligne le 15 avril 2013, consulté le 04 mai 2016. URL : <http://activites.revues.org/622>

Steiner, P. (2008). Sciences cognitives, tournant pragmatique et horizons pragmatistes. *Tracés*, 15, 85-105.

Taylor, J. R. & Van Every E. J., (2000). *The Emergent Organization: Communication as its Site and Surface*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

Thévenot, L. (2006). *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte

Veblen, T. (1970) [1899], *Théorie de la classe de loisir* (traduit de l'anglais), Gallimard, Paris.

Zacklad, M., (2000) *La théorie des Transactions Intellectuelles : une approche gestionnaire et cognitive pour le traitement du COS*, *Intellectica* 2000/1, 30, p. 195-222.

Zacklad, M., 2007. Réseaux et communautés d'imaginaire documédiatisées, in Skare, R., Lund, W. L., Varheim, A., *A Document (Re)turn*, Peter Lang, Frankfurt am Main : 279-297

Zacklad, M. (2005). Innovation et création de valeur dans les communautés d'action : les transactions communicationnelles symboliques, in R. Teulier & P. Lorino (eds), *Entre connaissance et organisation : l'activité collective*, Paris : La Découverte.

Zacklad, M. (2013). Le travail de management en tant qu'activité de cadrage et de recadrage du contexte des transactions coopératives. *Activités*, 10(1), 192-220
<http://www.activites.org/v10n1/v10n1.pdf>

Zacklad, M. ; Chupin, L. (2015), « Le crowdsourcing scientifique et patrimonial à la croisée de modèles de coordination et de coopération hétérogènes : le cas des herbiers numérisés », *Revue canadienne des sciences de l'information et de bibliothéconomie*, n°39, p.308-328.

[Tapez ici]

Zacklad. M., Kim, G., (2016), « La remédiation des services de l'économie collaborative par les dispositifs de médiation numériques : du temps objectif au temps subjectif », XX e congrès de la SFSIC, Metz, 8-10 juin 2016 [à paraître]